

médiens qui, comme lui, amans de leur profession, multiplient comme lui les études, les travaux, les soins & les efforts pour remettre sous les yeux du Public les chef-d'œuvres de la Scène Françoisse, & les modèles que les Auteurs Dramatiques ont befoin d'étudier plus que jamais.

---

A la fin de Décembre dernier, on a remis aussi à ce Théâtre *les Méprises*, Comédie en un Acte & en vers, par feu M. P. Rousseau de Toulouse.

Cette petite Pièce, écrite assez foiblement, est intriguée avec esprit. Le travestissement d'une Soubrette en Cavalier, donne de la jalousie à un amant, & occasionne des méprises très-piquantes. Quand le sexe de la Soubrette est connu, tout s'éclaircit, & finit par un mariage. Nous croyons que cet Ouvrage peut occuper le Répertoire beaucoup plus agréablement qu'une foule de pièces du dernier siècle, dont on est las à force de les revoir, & dont on devrait être dégoûté autant par leur médiocrité que par leur indécence.



## COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi 17 de ce mois, on a donné la première représentation *des Dettes*, Comédie en deux Actes & en prose, mêlée d'ariettes.

Le jeune Damis a vécu à Paris en dissipateur. Amoureux d'une jeune Veuve, nommée Lucile, il s'est moins occupé de son amour que de ses plaisirs. Pressé par ses créanciers, il a cherché à faire ressource en se supposant malade, & en demandant des secours à un vieil oncle, qui demeure en Province, & qui, comme lui, s'appelle Damis. Il n'en a reçu aucune réponse, parce que la jeune Veuve a écrit à cet oncle pour l'inviter à se rendre à Paris à l'insçu de son neveu. L'oncle arrive, il voit Lucile, parle des extravagances du jeune homme en vieillard très-indulgent, & lui propose, pour terminer les contestations que des intérêts de famille ont fait naître entre-eux, d'épouser son neveu ou lui. La Veuve ne répond que d'une manière équivoque, mais qui laisse de l'espérance. Dès que le neveu fait l'arrivée de l'oncle, il ne fait quel parti prendre, il n'ose se présenter devant lui, & se détermine à fuir. Au bas de l'escalier par lequel il sort, il rencontre un Notaire qui vient, lui dit-il, pour le marier. L'oncle, en descendant par l'autre escalier, a rencontré un Offi-

cier du Commerce qui, trompé par le nom, veut l'arrêter, en vertu d'une sentence. Le quiproquo se démêle aisément; on supplie le vieux Damis de venir au secours de son neveu; il y consent, à condition que Lucile signera le contrat de mariage qu'apporte le Notaire; elle hésite, parce qu'elle croit que ce contrat va l'unir au vieillard; enfin le danger du jeune homme la détermine, & elle signe le contrat, qui, sans qu'elle s'en doute, l'unir à son amant.

Au travers de cette intrigue passent quelques personnages épisodiques qui sont très-plaisans, notamment ceux d'un Bijoutier & d'un Horloger, parce qu'ils sont placés dans des situations très-heureuses, sur-tout au premier Acte. Ce premier Acte a fait un très-grand plaisir, il est très-gai; & quoique la marche en soit un peu décousue, elle est rapide & amusante. Le second est long, & la marche en est lente. L'Auteur peut y retrancher facilement des choses inutiles, sans qu'on s'aperçoive des coupures. Nous désirons seulement qu'il tienne un peu plus en suspens la curiosité du Public, & qu'il ne l'anéantisse pas en laissant apercevoir son dénouement à découvert dans les propositions que le vieux Damis fait à la jeune Veuve.

La musique est de M. Champein, & elle rappelle entièrement l'Auteur de la *Mélo-phonie*. Des motifs heureux, de l'esprit, de la finesse, de la grace, du comique, un orchestre bien travaillé; des accompagnemens

qui se marient naturellement avec le chant principal, des traits d'instrumens qui préparent, soutiennent ou suppléent les intentions dramatiques des personnages chantans. Voilà ce que nous avons remarqué dans cette production, à laquelle on pourroit faire quelques petits reproches, s'il n'étoit pas plus sage & plus juste de se dire avec Horace : *Non ego paucis offendar maculis.*

---

## ANNONCES ET NOTICES.

---

**L**ISTES des Notables qui ont assisté aux Assemblées tenues en 1596, 1626 & 1627, précédées du Tableau Chronologique de toutes les Assemblées Nationales convoquées depuis l'an 422 jusqu'à l'année 1627, Brochure de 23 pages. A Paris, de l'imprimerie Polytype, rue Favart.

On trouve *ibidem* Procès-Verbal de ce qui s'est passé à l'Assemblée des Notables tenue au Palais des Tuileries en l'année 1626, sous le Règne de Louis XIII, extrait du Mercure François de la même année, suivi de la Harangue du Roi Henri IV à l'Assemblée, qu'il convoqua à Rouen en l'année 1596.

*Le Philosophe Parvenu, ou Lettres & Pièces originales, contenant les Aventures d'Eugène sans Pair; par l'Aventurier François.* 3 vol. in-12. A Londres, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, hôtel de Malthe, rue Christine; Quillau l'aîné, même rue; la Veuve Duchesne, rue S. Jacques; Belin,

même rue; Mérimot le jeune, quai des Augustins; Desenne, au Palais Royal. S'adresser pour la Province, chez Dubois, quai des Augustins.

« Un jeune homme, né avec les dispositions les plus heureuses pour la vertu, entraîné, parce qu'il est sans état, dans une foule d'aventures & de liaisons qui le compromettent. » Tel est le Héros que M. le Suire a voulu donner à ce nouveau Roman, sur lequel nous pourrions revenir quand l'abondance des matières nous le permettra.

*ÉTRENNES aux Écoliers, Ouvrage propre à leur inspirer l'amour de l'étude & de la bienfaisance.* in-12. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Leroy, Libraire, rue S. Jacques.

L'idée de cet Ouvrage, qui doit faire Collection, nous a paru heureuse. On y insérera des morceaux propres à former le cœur & l'esprit; & ce qui est plus intéressant encore, on y joindra les actions vertueuses & bienfaisantes faites par les Écoliers dans le cours de l'année, avec les noms de ceux qui auront remporté les grands Prix de l'Université. On y imprimera aussi, si on le desire, diverses Pièces des Écoliers lorsqu'elles en seront jugées dignes, comme de leurs Professeurs; & l'on desire que les Étrennes des Écoliers puissent devenir leur propre Ouvrage.

On vend chez le même Libraire l'*Almanach Américain, Asiatique & Africain*, pour l'année 1787. Prix, 3 liv. broché, qui se trouve aussi chez l'Auteur, rue Garancières, ainsi que l'*Etat des Cours de l'Europe & des Provinces de France.* in-8°. Prix, 5 liv. br.

*Opuscules Poétiques*, par M. le Chevalier de Cubières, des Académies & Sociétés Royales de Lyon, Dijon, Marseille, Rouen, Hesse-Cassel, &c. Nouvelle édition, corrigée & augmentée. 3 vol.

*in-16.* Prix, 9 liv. reliés, dorés sur tranche. A Orléans, de l'Imprimerie de Couret de Villeneuve; & se trouve à Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente.

Le mérite de ces Opuscules est connu, & cette nouvelle édition est très-agréablement imprimée.

*THÉÂTRE des Grecs, par le P. Brumoy; nouvelle édition, enrichie de très-belles gravures, & augmentée de la traduction entière des Pièces grecques, &c. Tomes VI & VII A Paris, chez Cussac, Libraire, rue & carrefour S. Benoît.*

Ces deux volumes contiennent les Tragédies d'Eschyle.

*Sur la Peste de Marseille en 1720, brochure de 27 pages. Prix, 12 sols. A Londres, & se vend à Paris, chez Hardouin & Gattey, Libraires, au Palais Royal, N<sup>o</sup>. 14.*

La peste de 1720 est la plus terrible qu'ait essuyé Marseille. Elle emporta 30 mille âmes, c'est-à-dire, moitié de ses habitans. L'Auteur de cette brochure estimable consacre à l'admiration & à la reconnaissance publique les noms des Citoyens qui exposèrent & sacrifièrent leur fortune & leur vie.

#### *NOUVEAUX Couteaux, Rasoirs, &c.*

Tous ces objets, annoncés dans notre Numéro 51, page 189, & qui se trouvent chez le sieur Lechien, rue Neuve Saint Merry, près l'hôtel Saback, ayant excité la curiosité, on a écrit de toutes parts pour en savoir les prix, qu'on avoit oublié de joindre à l'article. Nous allons les rapporter ici en renvoyant à l'article même pour l'explication des objets annoncés.

Rasoirs à six lames, &c. (renfermés dans leur

cuir.) Prix, 12 liv. & 18 liv. — Rasoirs à rabor (d'argent renfermés dans leur étui,) 9 liv. & 15 liv. — Cuirs renfermant vingt-deux pièces, 30 liv. & 36 liv. — Couteaux à coulisses, 24 liv. & 144 liv. — Couteaux à cuiller, 48 liv. & 300 liv. — Serpettes, &c., 2 liv. & 12 liv. — Rasoir de même acier de feux à six lames, 3 liv. & 6 liv.

#### *Cires à cacheter.*

Le sieur *Grase* a obtenu un Arrêt du Conseil du 5 Septembre 1786, qui lui accorde le privilège d'établir une Manufacture royale de *Cire à cacheter* de toute espèce, & d'en former des Entrepôts dans les différentes Villes du Royaume : cet Arrêt a été rendu d'après le rapport suivant des Commissaires, nommés par l'Académie royale des sciences, « que  
 « les Cires qu'ils ont examinées & qu'ils ont vu fa-  
 « briquer, surpassent en beauté & en qualité toutes  
 « les Cires connues ». Le Tarif qui se trouve à la tête du prospectus que le sieur *Grase* doit publier incessamment, offre une diminution d'un quart au moins sur le prix de chaque livre de *Cires ordinaires*, & d'un tiers ou de moitié sur le prix de chaque livre de *Cires fines* : la différence du prix de chaque baton est encore plus sensible.

Il y a des Cires rouges, noires & de diverses couleurs; il y en a aussi qui exhalent à sec, comme à la lumière, telles odeurs que l'on peut désirer; c'est un genre d'agrément qu'on n'avoit pu jusqu'alors se procurer.

La Manufacture royale est établie à Sève, route de Versailles, & l'Entrepôt général à Paris, rue neuve des Petits-Champs, près la rue Sainte Anne, No. 32.

#### *PARTITION de Phèdre, Tragédie en trois*

*Ades*, représentée devant Leurs Majestés à Fontainebleau, le 26 Octobre 1786, & à Paris sur le Théâtre de l'Opéra le 21 Novembre de la même année, par M. Lemoyne. Prix, 24 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Notre-Dame des Victoires n°. 29, & chez Leduc, au Magasin de Musique & d'Instrumens, rue du Roule, n°. 6. On trouve aux mêmes Adresses la Partition d'Électre du même Auteur.

La Musique de Phèdre a eu le succès des bons Ouvrages ; il a toujours été, en augmentant. Les Amateurs y trouveront une foule de morceaux d'un chant délicieux, & les jeunes gens qui voudront l'étudier, y prendront l'habitude d'un faire simple & facile, & verront qu'il n'est pas nécessaire de prodiguer les grands moyens pour produire de grands effets.

---

## T A B L E.

<i>ÉPIGRAMME à Mme D.. F...</i>	97	<i>Variétés,</i>	116
<i>Couplets,</i>	99	<i>Comédie Française,</i>	133
<i>Charade, Enigme &amp; Logogryphe,</i>	100	<i>Comédie Italienne,</i>	138
<i>Almanach des Muses,</i>	103	<i>Annales &amp; Notices,</i>	140

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde-des-Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 20 Janvier 1787. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 19 Janvier 1787 **GUIDI.**



---

---

MERCURE  
DE FRANCE.

SAMEDI 27 JANVIER 1787.

---

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

---

*A l'Auteur de mes Souvenirs. \**

Vos vers sont trop jolis, ils ne mourront jamais;  
Dictés par le plaisir, ils vivront pour le nôtre;  
La Beauté vous lira; vos Souvenirs sont faits  
Pour occuper le sien & faire aimer le vôtre.

(*Par M. Bländarel.*)

---

Ce charmant Recueil se trouve à Paris, chez Belin,  
Libraire, rue S. Jacques. *Note de l'Auteur.*

N<sup>o</sup>. 4, 27 Janvier 1787.

G

*IMPROMPTU à M. le Marquis DU CREST,  
Chancelier de Son Altesse Sérénissime  
Mgr. le Duc D'ORLÉANS, pendant qu'il  
observoit les opérations de mon Imprimerie.*

**M**INISTRE bienfaisant d'un Prince qu'on adore,  
Si ton génie actif enfante des projets,  
Ta sagesse éclairée assure leurs succès.  
Les Talens par tes soins vont s'empressez d'éclorir ;  
Tu veux le bien & tu le fais :  
La tendre Humanité se montre sous tes traits ;  
En toi c'est elle que j'honore.  
Nos Citoyens heureux, au beau nom de ta sœur \*  
Associeront le tien au Temple de Mémoire :  
Tes vertus t'ont soumis leur cœur,  
Est-il une plus douce gloire ?  
Mon Art reconnoissant peindra notre bonheur,  
Et la Vérité seule en tracera l'histoire.

*( Par M. Couret de Villeneuve, Imprimeur  
du Roi, de Mgr. le Duc d'Orléans, de  
l'Académie Royale des Sciences, Arts  
& Belles-Lettres d'Orléans & de Mon-  
tauban, Auteur du Journal Orléanois. )*

\* Mme la Comtesse de Sillery, si célèbre dans la République des Lettres sous le nom de Comtesse de Genlis, Auteur de plusieurs Ouvrages sur l'Éducation. Note de l'Au-



*Explication de la Charade, de l'Énigme &  
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Bosson*; celui de l'Énigme est *Vérité*; celui du Logogryphe est *Louange*, où l'on trouve *lange*, *galon*, *Élu*, *loge*, *an*, *Ange*, *longe*, *élan*, *âne*, *ou on*, *âge*, *cau*, *Agen*, *Laon*, *égal*.

### CHARADE.

MON premier m'aide à faire mon dernier,  
Et mon dernier contredit mon entier.

(*Par une jeune Dameselle.*)

### ÉNIGME.

JE suis François & non latin,  
Du noble genre masculin;  
Au pluriel, ma métamorphose,  
Quoiqu'exprimant la même chose,  
Me donne un genre féminin.

Agité par les vents, je suis loin de la terre,  
Je tonne en me gonflant, je fais un bruit de guerre;

Gij

Mais, devenu plus doux, mes sons intéressans,  
 Répétés par Écho, deviennent plus touchans :  
 Cette variété de fougue, de tendresse,  
 Annonce le talent du moteur qui me presse.  
 Lecteur, vers mon séjour, si tu tournes tes pas,  
 Sans trop t'alambiquer, tu me reconnoitras.

(*Par M. Gasteblay Longville de Mayenne.*)

### LOGOGYPHE

V EUX-TU me suivre au bout de l'Univers ?  
 Je ne demande rien pour les frais du voyage ;  
 De la poste, jamais je ne connus l'esage ;  
 Avec moi sans vaisseau tu vas franchir les mers.  
 Combien dans mes dix pieds je vais sur ton passage  
 A tes regards surpris offrir de lieux divers !  
 Au bas de l'Apennin vois la terre tremblante  
 Détruire une Cité qui fit son ornement ;  
 Avec le même nom, cette autre plus riante  
 S'énergueillit encor da Chantte de Roland ;  
 Ce fleuve avec fracas roule son onde antique ;  
 Passons vite : le sang l'a rougi trop souvent.

Nous respirons l'air brûlant de l'Afrique.  
 Vois-tu dans ce Royaume une foire publique ?

Ce sont des hommes qu'on y vend,  
 Arrêtons-nous sur ce rocher stérile ;  
 On y vit autrefois régner le léopard ;

Mais renaissant en fin de sa tige fertile,  
 Le lys victorieux flotte sur le rempart.  
 Contemple dans l'Asie un canton despotique,  
 Tu pourras t'y pourvoir d'une jeune Beauté.

Préfères tu la liberté?

Un État de ce nom t'appelle en Amérique,  
 Ce lac majestueux dans son vaste contour  
 Borne ici ta vue interdite.

Mais des frimats quittons l'affreux séjour,  
 A Messieurs les Gascons faisons une visite.  
 Aux rives de l'Adour je t'offre une Cité :  
 Sa sœur, que sous nos loix d'Humières a réduite,  
 Sur les bords de la Lys s'élève avec fierté.  
 Par vingt autres encor ton œil seroit flatté ;  
 Mais dans le Dauphiné terminons notre course,  
 Je t'y réserve un lieu célèbre par sa source ;  
 Ses bienfaisantes eaux t'y rendront la santé.

( Par M. le Prieur. )



---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**


---

*VOYAGE en Pologne, Russie, Danemarck, &c. par M. W. Coxe, &c. traduit de l'Anglois, avec des Notes, & augmenté d'un Voyage en Norwège, par M. P. H. Mallet, ci-devant Professeur Royal à Copenhague, Professeur de l'Académie de Genève, &c. 2 vol. in-4°. & 4 vol. in-8°. avec cartes & planches. A Genève, chez Barde, Manger & Compagnie, Imprimeurs-Libraires, & se trouve à Paris, chez Buiffon, Libraire, rue des Poitevins. Prix de l'in-4°. 24 liv., de l'in-8°. 18 liv. brochés.*

**H**EURÉUX siècle, a-t-on dit quelque part, en rendant compte de cet Ouvrage, où ce sont les Philosophes qui voyagent & qui instruisent l'Univers! Sans contredire cette exclamation, seroit-il permis de demander de quels Philosophes on a voulu parler? Est-ce de ceux qui, tels que Chardin, Wood, Kempfer, Pallas, Poivre, Cook, savent se taire sur tout ce qu'ils ne connoissent qu'imparfaitement; qu'un très-long séjour ou des observations circonscrites ont garanti de l'erreur; qui ne voyagent pas pour faire des Livres à prétention; mais pour s'instruire eux-

mêmes par amour de la vérité ; exempts par conséquent de toutes les petites passions qui peuvent tyranniser la plume d'un Auteur ; qui raisonnent peu , & décrivent exactement ; qui enfin sont Philosophes sans afficher de la philosophie ?

Auroit-on en vue , au contraire , ces Voyageurs expéditifs dont nous sommes inondés , qui parcourent le cercle entier des connoissances humaines aussi rapidement que les Provinces ; qui , d'un clin-d'œil , devinent ce qui reste incertain pour les naturels les plus expérimentés , jugent les mœurs nationales dans les cercles d'une Capitale où ils résident quelques jours , le pays par l'aspect des grands chemins , les peuples par le caractère des postillons ; les loix , la religion , l'administration , les talens , les sciences , les événemens les plus secrets , l'histoire , les vertus , les vices d'un Empire , sur quelques Brochures étrangères qu'ils compilent à leur retour , avec des remarques sentencieuses & quelques notes volantes , lorsqu'ils ont voulu prendre la peine d'en recueillir ?

Les Lettres de M. Coxe sur la Suisse n'étoient pas un *Voyage philosophique* de ce dernier genre. Malgré des erreurs , des préjugés , des jugemens hasardés ; malgré la sécheresse du style & la froideur des descriptions , cet Ouvrage mérita à son Auteur l'éloge que lui donna le savant Traducteur de son nouveau voyage , en célébrant son amour pour la vérité , son érudition , sa candeur ;

mais tous les sujets ne se prêtent pas également à l'emploi de ces estimables qualités; & il paroît que les glaces du Nord sont plus redoutables pour un Voyageur Historien que celles de la Suisse.

M. Mallet, qui a couru avec tant de distinction une carrière plus difficile que celle de son original, & à qui l'Histoire du Nord a de si grandes obligations, a bien voulu se charger de traduire ce Voyage de M. Coxe, & de le commenter. Il y a joint des notes nécessaires, des additions très-curieuses; mais il s'est permis de retrancher plusieurs morceaux de son original, en supposant que des discussions trop savantes seroient peu goûtées de la plus grande partie de ses Lecteurs. Quelques-unes de ces digressions sont en effet absolument étrangères à l'objet d'un voyage. Pourquoi l'appesantir de généalogies & de détails qui se trouvent déjà dans une infinité d'Histoires & avec plus de développement? M. Mallet n'eût certainement diminué en rien l'instruction du Public ni la gloire de M. Coxe, en supprimant, en outre, l'article biographique sur Menzicof, dont tous les détails se trouvent déjà dans les Mémoires de Manstein, dans l'Histoire de Russie de M. le Clerc, &c.; celui de Catherine I, qui n'offre aucune particularité nouvelle; celui encore de la Princesse Anne, & du Prince de Brunswick son époux, & quelques autres. Ces morceaux pouvoient enrichir l'original, si les Anglois n'ont pas de traductions des nombreux Ou-



vrages Allemands & François qui ont paru sur la Russie, ils sont très-superflus pour nous; dans l'immensité de Livres qui surchargent l'Europe, il faut éviter d'appauvrir encore cette abondance par des répétitions.

La serpe du Traducteur auroit dû peut-être ménager davantage deux ou trois fragmens plus utiles que ceux dont nous venons de parler, entre autres les détails relatifs à la Princesse Sophie, sœur de Pierre I, qui tendent à éclaircir un point historique encore douteux, & la discussion impartiale de M. Coxe sur la mort de Charles XII. M. Mallet explique fort bien, & réfute l'opinion de l'assassinat de ce terrible Capitaine; mais le Public n'eût pas lu avec indifférence l'exposé des raisons pour & contre cette opinion, telle que la présente l'Auteur Anglois. Au reste, celui-ci s'est plaint amèrement de ces mutilations, qui concourront en France au succès de son Ouvrage, & je crois qu'en effet un Traducteur doit présenter son original, même avec ses défauts, en se réservant la liberté de les faire remarquer.

Je puis me tromper; mais aucun Voyage ne me semble devoir inspirer plus de défiance que celui-ci: le seul Journal de M. Coxe met le Lecteur en garde. En effet, on voit qu'il est resté vingt-six jours en Pologne, cent-soixante-trois jours en Russie, dont cinq mois à Pétersbourg, par conséquent treize jours dans la contrée, un mois en Suède, & vingt jours en Danemarck. On ne peut parcourir &

observer plus lestement des Empires, dont le moindre a presque l'étendue de la France.

Pour suppléer au défaut d'études & de remarques sur le pays même, M. Coxe a dépouillé la plupart des Auteurs qui nous les ont fait connoître; il a rassemblé & choisi des documens absolument hétérogènes; il a couvert la nudité du fonds de son voyage par des Mémoires encyclopédiques; il y a inséré jusqu'à un Traité chimique du savant Docteur Pulteney; enforte que, sans se déplacer, l'Auteur pouvoit composer les deux tiers de son Voyage à Londres, aussi commodément que dans les appartemens du Nord. On a dit de la langue Angloise que les exceptions y faisoient la règle; ici, le Voyage est dans les hors-d'œuvres.

Par exemple, on entre en Pologne avec M. Coxe au Livre second, & l'on ne fait pas encore qu'il a passé la frontière d'Allemagne, qu'on a lu cent dix pages préparatoires sur l'Histoire, le Gouvernement, les révolutions, la statistique de la République. Plusieurs de ces Chapitres sont instructifs, quoique traités déjà avec plus d'exactitude par differens Auteurs; mais ce qu'aucun d'eux n'avoit osé tenter encore, c'est le tableau des dernières calamités de la Pologne: M. Coxe a bravé les difficultés du sujet; elles étoient effrayantes, & il faut être bien sûr de ses matériaux, bien intrépide pour donner constamment le tort aux malheureux, ainsi que l'a fait le Voyageur.

« Si le parti de Pompée eût prévalu , a fort  
 » bien dit l'un des Compatriotes de M. Coxe ,  
 » on nous auroit peint César comme le mar-  
 » tyr de la liberté. » Cette réflexion de M.  
 H. Walpole trouve ici son application natu-  
 relle. Non seulement l'Auteur a atténué les  
 griefs des Confédérés ; non-seulement il a  
 déguisé les véritables causes de leurs insur-  
 rections , il s'est de plus trompé sur des faits  
 importants. Je me bornerai à relever ici , com-  
 me dans le cours entier de cet examen , ceux  
 sur lesquels il m'est permis d'avoir un avis ,  
 en rapportant mon opinion , ainsi que l'ex-  
 cellent Montaigne , *sinon à la mesure des*  
*choses , du moins à la mesure de ma vue.*

Suivant le Voyageur , *des querelles de re-*  
*ligion ont allumé la guerre civile en Pologne ;*  
 les Dissidens y étoient *continuellement per-*  
*secutés ; les ennemis de la tolérance , à la tête*  
*desquels étoit l'Évêque de Cracovie , s'oppo-*  
*sèrent à leur faire restituer aucuns de leurs*  
*privilèges , malgré les demandes des Cours*  
*garantes du Traité d'Oliva ; enfin , les Confé-*  
*dérés de Bar étoient des Croisés armés pour la*  
*défense de la Sainte Foi Catholique.* De cette  
 narration on devoit conclure qu'un opiniâtre  
 fanatisme fut la véritable cause des malheurs  
 de la République.

Il n'est cependant aucune de ces assertions  
 qui ne soit ou exagérée ou démentie par des  
 faits incontestables. Jamais il n'y eut en Eu-  
 rope de gouvernement moins persécuteur que  
 celui de la Pologne. A l'instant où la France ,

l'Angleterre, l'Allemagne nageoient dans le sang des Protestans & des Catholiques, au 16<sup>e</sup> siècle, la République admit les Dissidens au partage de tous les droits civils & des principales dignités. Lorsque Henri de Valois, chargé du crime de la Saint-Barthélemi, alla gouverner ces Sarmates, que l'on regardoit comme des barbares, on lui imposa la loi de respecter la tolérance. Insensiblement la plupart des grandes familles étant revenues à la religion dominante, & les Protestans ne comptant dans leur sein qu'un très-petit nombre de Gentilshommes capables, par leur naissance, des emplois & de l'entrée aux Diètes, différentes loix, en leur conservant la liberté de conscience, les privèrent du droit de participer à la Nonciature & au Gouvernement. Cette révolution fut consommée par les Rois Saxons, excepté dans la Prusse Polonoise, où les Dissidens, plus nombreux, continuèrent à prévaloir dans les Charges, les Diétines, les Tribunaux.

A l'époque (en 1764) où on les excita à des réclamations, les Protestans avoient deux cent temples en Pologne; ils exerçoient partout librement leur culte dans leurs maisons; ils jouissoient d'une sûreté parfaite dans leurs propriétés; ils possédoient des Starosties, des Régimens, un grand nombre de compagnies & de grades militaires. S'ils étoient opprimés, ce n'étoit donc point par des violences ni par la privation des droits civils; mais simplement par l'exclusion des Charges & des Di-

gnités. Si les limites de cette tolérance peuvent légitimer une accusation de fanatisme contre les Polonois, il faut en flétrir par conséquent l'Angleterre, où un Commis de la Douane doit prêter le serment du Test, la Suisse, la Hollande, l'Allemagne, & tous les États où les religions tolérées sont inadmissibles aux emplois du Gouvernement. En Russie même, il faut professer la religion grecque pour entrer au Ministère & dans le Sénat. Quelques abus inévitables pouvoient en Pologne avoir donné lieu à quelques plaintes; mais il y avoit bien loin de leur redressement aux concessions exigées par les Dissidens.

Leurs Confédérations à Sluck & à Thorn ne comptèrent que 573 signatures; c'étoit à peine  $\frac{1}{100000}$  de la nation. Une pareille disparité exclut toute idée d'une guerre civile; & s'il existe dans l'Histoire un fait authentique, c'est que, livrés à leur propre mouvement, ces Dissidens qui appellèrent contre leur patrie des armes étrangères, n'eussent jamais imaginé d'obtenir par la violence, & malgré la République, d'être associés à la législation.

La Russie qui les encouragea, après avoir appelé leurs Chets, le Statoste & le Général Grabowski, pour recevoir leurs plaintes, n'étoit point garant du Traité d'Oliva, comme l'avance M. Coxe: elle n'y avoit même ni accédé ni intervenu. Il est encore plus que douteux que ce Traité autorisât le moins du

monde les prétentions des Dissidens. . . . .

L'Évêque de Cracovie & le Collège des Évêques de Pologne, traduits ici comme des persécuteurs, confirmèrent solennellement en 1766, la tolérance dont jouissoient les Dissidens, en lui donnant même plus d'étendue. Conservation & restauration de leurs Églises, liberté entière de culte dans leurs maisons, cimetières, écoles, baptêmes & mariages par leurs Ecclésiastiques, exception de toute taxe étrangère aux Catholiques : telles furent les articles accordés alors par le haut-Clergé, & dont il offrit de recommander l'exécution par des Mandemens solennels dans tous les Diocèses. \*

Il ne faut pas juger les actes de ce genre par les maximes ou par les théories exposées dans des Livres; il est sur-tout équitable de les comparer à ce qui se fait ailleurs. M. Coxe, en se rappelant l'exemple de tous les États Catholiques ou Protestans, auroit dû voir avec la pénétration ordinaire, les inconvéniens politiques d'une tolérance plus étendue, dans une République déchirée, en proie à une influence étrangère. Ouvrir l'entrée à quatre religions différentes dans le Conseil législatif d'un État anarchique, où la voix

---

\* Voyez les articles consentis par les Évêques, qui se trouvent dans les Pièces Justificatives du Manifeste de la Confédération générale, in-4°.